

# Rapport public Parcoursup session 2024

CESI - Alternance - Campus de Reims - Formation professionnelle - Responsable de chantier - bâtiment et travaux publics (Bac +2) - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### CESI - Alternance - Campus de Reims - Formation professionnelle - Responsable de chantier - bâtiment et travaux publics (Bac +2) - en apprentissage (41402)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CESI - Alternance - Campus de Reims - Formation professionnelle - Responsable de chantier - bâtiment et travaux publics (Bac +2) - en apprentissage (41402)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	33	12

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scolaire	Bulletin de 1ère et de terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités personnelles	Méthode de travail, autonomie, investissement, maîtrise des outils bureautiques, qualité de l'expression écrite et orale	Très important
Savoir-être	Analyse de comportement	Assiduité, curiosité, créativité, sens du détail, rigueur, communication	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Il est conseillé de répondre aux questions suivantes pour motiver sa candidature : Quelles sont vos motivations par rapport à la formation ? Quels sont vos atouts pour réussir cette formation ? Quel est votre projet professionnel ?	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extrascolaires	Investissement extrascolaire	Fiche avenir, activité et centres d'intérêt, engagement citoyen	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux se fait en 2 temps

1. Analyse du dossier
2. Entretien

L'analyse du dossier se portera sur :

- les résultats scolaires,
- l'assiduité,
- la fiche avenir,
- les commentaires des professeurs.

L'entretien permet de faire plus ample connaissance avec le contenu de la formation et les méthodes pédagogiques de CESI. Il permet également de mesurer la motivation et les aptitudes du candidat pour suivre un parcours en apprentissage.

La proposition d'entrer en formation s'appuie sur l'analyse du dossier scolaire et les résultats au test de sélection. Une attention particulière est portée sur l'adéquation du projet du candidat et la formation choisie développée au cours de l'entretien.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La formation permet l'acquisition des compétences métiers directement applicables en entreprise. En campus, le futur apprenti doit faire preuve de professionnalisme et suivre avec assiduité les enseignements en s'impliquant pleinement dans la formation. La formation est réalisée pour près de 75% en entreprise. L'apprenti doit donc agir selon les attendus du monde professionnel et mettre en œuvre les acquis en campus. Il doit savoir rendre compte efficacement de son activité à son tuteur en entreprise notamment en lui détaillant ce qu'il a appris en centre. Il doit faire preuve de rigueur, d'implication au sein des équipes, montrer sa curiosité et être force de proposition.

Lors de sa recherche d'entreprise, le futur apprenti devra mettre en avant ses qualités personnelles, ses centres d'intérêt ainsi que les diverses expériences (stages, implication au sein d'association...) lui permettant de convaincre son futur employeur.

**Signature :**

Jean-Philippe BODIN,

Directeur de Campus de l'établissement CESI -

Alternance - Campus de Reims